



Editorial

Par François Monnier
Directeur de la rédaction

Les prix s'envolent, le rendement des placements remonte

Haricots verts, bananes, tomates... le prix des denrées alimentaires a bondi de plus de 12 % en moyenne sur un an et de nouvelles augmentations sont redoutées jusqu'à l'été ! Avec une inflation autour de 6 %, selon les calculs de l'Insee, tout monte et les placements suivent.

Cela a commencé avec le livret A, détenu par 55 millions de personnes soit 81 % des Français. Totem de l'épargne de précaution, son taux a été porté de 2 à 3 %, le 1^{er} février dernier, et une rémunération encore plus élevée est attendue à partir du 1^{er} août prochain. D'ores et déjà, au regard des projections d'inflation fournies par l'Insee, les calculs nous donnent un taux aux alentours de 4 %.

L'assurance vie, l'autre placement préféré des ménages, tente de suivre le rythme, mais se fait distancer. Détenu par 41 % des Français, son encours de 1,842 milliard d'euros est un lourd handicap à traîner. Y sont logés des milliards d'emprunts d'Etat qui ne rapportent pas grand-chose, achetés entre 2015 et 2022 lors de la période inédite des taux négatifs. Ces obligations tirent les rendements des contrats vers le bas et les nouvelles opportunités d'achats de dettes bien mieux rémunérées restent pour l'instant encore très marginales, de telle sorte que les Français sont moins friands de ce placement. En 2022, la collecte nette de l'assurance vie n'a atteint que 14,3 milliards d'euros, soit une baisse de 40 % par rapport à 2021.

Après trois décennies de baisse des rendements des contrats en euros, des efforts sont faits, c'est indéniable : 95 % des assureurs remontent leurs taux, mais à un train de sénateur. La progression est pousive. Le taux de rémunération annuel moyen servi par les fonds en euros répertoriés dans notre dossier ressort à 1,8 %, contre 1,3 % l'année précédente. L'écart se creuse donc avec le livret A,

dont le seul handicap est son plafond de 22 950 euros. Les compagnies d'assurance vie n'ont cependant pas dit leur dernier mot, pour deux raisons. D'abord, elles encouragent les épargnants à aller vers les supports en unités de compte (UC), dont le capital n'est pas garanti, et cela fonctionne. En 2022, les UC ont représenté 40 % des cotisations, soit la proportion la plus élevée depuis vingt ans. Ensuite, des assureurs opportunistes vont proposer des nouveaux contrats en euros avec des rendements bien supérieurs. Ampli Mutuelle a ouvert le bal et vise avec son contrat Ampli Assurance Vie des rémunérations annuelles de 3,5 à 4 %, nettes de frais de gestion.

**Bien allouer son
épargne et choisir
la bonne ville où
vivre pour lutter
contre l'inflation**

Pour l'instant, seules la Bourse et les SCPI sont capables d'afficher des rendements couvrant l'inflation. Le taux de rentabilité interne des actions françaises est à deux chiffres depuis plus de quarante ans et 2023 a bien commencé avec un CAC 40 très proche de son plus haut historique. Quant à la pierre papier, elle se défend bien. Le taux de distribution, est passé de 4,49 % en 2021 à 4,53 % en 2022, en raison, notamment, de l'augmentation des loyers engendrée par l'indexation des baux sur l'inflation.

Outre des placements plus rémunérateurs, il est possible, enfin, de lutter contre l'inflation en choisissant de vivre dans une ville qui vous fait gagner en pouvoir d'achat. La rédaction a donc passé en revue les cinquante plus grandes agglomérations françaises afin de déterminer l'endroit où le logement, l'assurance, les transports, l'alimentation... sont les plus intéressants pour votre porte-monnaie. Le classement nous a parfois surpris. A vous de le découvrir. Bonne lecture ! ●

PATRICK LAZIC

